

Chambre Disciplinaire de Première
Instance de l'Ordre des Médecins du
Centre
122 Bis rue du Faubourg Saint-Jean
45 000 ORLEANS

Audience du 18 novembre 2009.
Plainte de madame KALINKINA à
L'encontre du docteur BENTOLILA

Madame KALINKINA Tatiana
21 Ter Boulevard de Stalingrad
92 240 MALAKOFF

Audition de madame KALINKINA le 21 octobre 2009 à 10h30

Chartres le 21/10/2009

Madame,

Suite à l'entretien téléphonique, je vous ai informé que je vous enverrai un courrier pour que vous le signiez si vous étiez d'accord avec le fond de notre entretien, que l'on peut résumer ainsi :

Concernant votre identité ?

Réponse : Je suis née le 11 avril 1955, d'origine Russe, naturalisée française et j'enseigne le Russe dans une école privée. A l'époque des faits j'habitais Paris XIV

Première réflexion : pourquoi avoir attendu tant d'années pour porter plainte ?
Réponse : je n'ai pas eu les renseignements voulus à l'époque de l'intervention en 1998 et il a fallu un certain temps 10 ans, de réflexions, de conseils, avant que je ne comprenne que l'intervention pouvait être évitée, qu'il y avait d'autres moyens de soigner, d'autres traitements.

Cette réflexion est elle venue comme cela ?

Réponse : D'autres personnes notamment des angiologues m'ont conforté dans cette idée.

J'étais à l'époque fragilisée après un déménagement et je craignais d'avoir les mêmes soucis veineux que ma mère.

Le docteur Bentolila a tout de suite dit qu'il fallait opérer et ne m'a pas proposé autre chose. Il a dit que tout se passait à l'intérieur de la jambe et qu'il fallait opérer.

Actuellement tout va bien, j'ai une petite varice sur la jambe gauche, et je ne souhaite pas que d'autres personnes aient les mêmes problèmes.

Docteur Jean-Paul BELLOY
Signature *Conseiller du patient*

Jean-Paul Bell

Madame Tatiana KALINKINA
Signature